Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IMMOBILIERE DASSAULT SA

(Eurolist)

Par courrier du 12 juillet 2006, reçu le jour même, la Compagnie Financière Edmond de Rothschild (47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 juillet 2006, par suite de la cession de la totalité de sa participation dans la société IMMOBILIERE DASSAULT, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société IMMOBILIERE DASSAULT et ne plus détenir aucun titre de cette société.

206C1419-FR0000033243-FS628